



*Date :* 4 septembre 2024

## **Service communication**

Pauline Martineau / tél. 05 49 64 85 26 / martineaupa@cc-parthenay-gatine.fr

## **En présence de :**

***Elus :*** Jérôme Bâcle, vice-président en charge des apprentissages culturels et sportifs

***Service :*** Anne Oliveira, responsable de la ludothèque

---

## **Mercredi, c'est ludo ! : une nouvelle animation pour les familles**

**« Mercredi, c'est ludo ! », c'est le nouveau rendez-vous mensuel proposé aux familles par l'équipe de la ludothèque de Parthenay-Gâtine, à compter de ce mercredi 4 septembre.**

### **Une nouvelle animation pour les familles**

Un mercredi par mois, les ludothécaires donnent désormais rendez-vous au Palais des congrès pour « Mercredi, c'est ludo ! ».

De 10h à 12h et de 14h à 17h, le hall du premier étage se transforme en ludothèque éphémère, avec l'aménagement d'espaces de jeux : un espace bébé, un espace imitation et un espace jeux de société.

Cette animation est gratuite et ouverte à tous.

C'est l'occasion d'échanger avec les ludothécaires et de découvrir de nouveaux jeux.

### **Le calendrier des prochaines animations**

- Mercredi 2 octobre,
- Mercredi 6 novembre,
- Mercredi 4 décembre,
- Mercredi 8 janvier,
- Mercredi 19 mars,
- Mercredi 23 avril,

- Mercredi 21 mai,
- Mercredi 4 juin

### Service de « cliqué-retiré » : les modalités

Depuis le 21 février 2024, la ludothèque a rouvert au Palais des congrès sous forme de service « cliqué-retiré ».

- Possibilité d'emprunter 4 jeux et jouets pour quatre semaines
- Modalités pour réserver ses jeux et jouets :
  - En ligne : [ludotheque.cc-parthenay-gatine.fr](http://ludotheque.cc-parthenay-gatine.fr)
  - Par téléphone :  
du mardi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Tél: 05 49 94 24 23
  - Par mail : [ludotheque@cc-parthenay-gatine.fr](mailto:ludotheque@cc-parthenay-gatine.fr)
- Pour retirer et rapporter ses jeux, le service sera ouvert :
  - Le mercredi de 10 à 12h et de 14h à 18h
  - Le samedi de 10h à 13h et de 14h à 17h

Le service est ouvert aux particuliers, aux assistantes maternelles, aux écoles, APE, collectivités, etc.

Parallèlement, les agents poursuivent leurs activités hors-les-murs, avec leurs différents partenaires.